Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 33 (1986)
Heft: 1-2

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

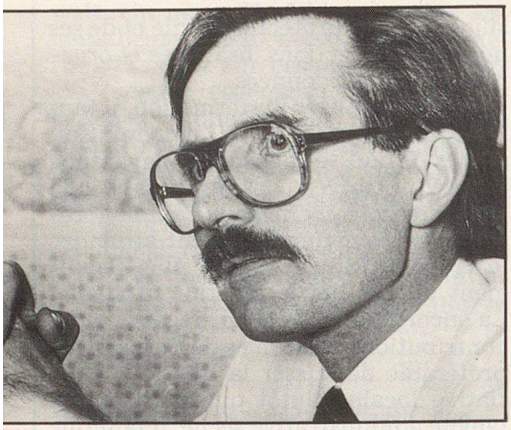

connu également des échecs. Du point de vue du chef de l'information sortant de fonction, quels sont les événements positifs et négatifs qui vous ont le plus frappé?

Je puis considérer sans la moindre réserve comme très positif les travaux d'extension et d'établissement de la protection civile, qui ont été fournis par de nombreux responsables à tous les niveaux. Durant les douze dernières années, la protection civile a connu une évolution étonnante dans tous les domaines, grâce aux prestations qui ont été fournies sur la base d'une conception claire et moderne. Ces prestations ont toujours été très honorablement notées dans notre pays. Ainsi en va-t-il du rapport intermédiaire sur la protection civile, qui fût bien approuvé par les Chambres fédérales. De même, la commission de gestion du Conseil national a également fait un rapport favorable. On peut citer en outre le Parlement lorsqu'il a délibéré puis s'est prononcé sur la révision de la loi sur la protection civile, qu'il a d'ailleurs adoptée. Quant aux observateurs étrangers, ils ont été favorablement impressionnés par notre protection civile.

Sur le plan des rapports humains, j'ai fait des expériences des plus positives, dans mes échanges amicaux et mes contacts avec de nombreux responsables de la protection civile dans toute la Suisse.

Quant à mes expériences négatives, je dois y compter le fait qu'il se trouve toujours des individus – fort heureusement peu nombreux – pour refuser de servir dans la protection civile. Il m'est pénible de devoir constater que certains puissent refuser de participer à une organisation humanitaire où des êtres humains protègent d'autres êtres humains, où des êtres humains aident et secourent d'autres êtres humains.

▲ Vous avez été le principal homme de liaison entre l'OFPC et l'Union suisse pour la protection civile et vous vous êtes constamment porté garant de l'USPC. Au cours des années, vous avez appris à connaître notre association, ses points forts, ses faiblesses. Quel conseil pourriez-vous nous donner pour la poursuite de notre action?

La grande force de l'USPC ressort de son implantation très large dans toute la Suisse. Sa faiblesse réside dans son poids politique insuffisant.

Il n'en a pas toujours été ainsi. La génération fondatrice se composait d'un très grand nombre de politiciens de tous niveaux. Il y avait aussi bien d'anciens conseillers fédéraux que des conseillers nationaux et aux Etats en fonction. Il y avait également de nombreuses personnalités issues des organes législatifs et exécutifs des cantons et des communes. Aujourd'hui, le nombre des hommes politiques engagés dans la protection civile est trop faible. Le nombre de «lobbyistes» est insuffisant dans la salle des «pas-perdus» de notre Parlement fédéral.

> Il m'est pénible de constater que des individus puissent refuser de collaborer à des organisations dans lesquelles des êtres humains protègent et secourent d'autres êtres humains.

▲ L'annonce de votre départ de l'OFPC a fait l'effet d'une bombe dans les milieux de la protection civile. Il n'est pas courant de voir un fonctionnaire fédéral quitter le service de la Confédération après plus de dix ans. Pourquoi avez-vous «jeté l'éponge»?

J'ai agi pour des motifs personnels. Je recherche un nouvel engagement, un nouvel environnement, un nouveau champs d'activité, un nouveau sujet de travail et de nouveaux défis.

Je souhaite en particulier agir sur le présent, accomplir des tâches dont on a besoin aujourd'hui et maintenant. La protection civile agit pour le futur, pour le jour ou l'heure zéro, une heure dont nous espérons tous qu'elle n'arrivera jamais, qu'elle n'éclatera jamais. Or le Bureau suisse de la prévention des accidents est branché sur le présent. Il veut prévenir les accidents ici, aujourd'hui et maintenant et en diminuer les suites, etc.

> Les responsables cantonaux et communaux sont mieux à même que la Berne officielle de s'adresser aux citoyens de leur région...

▲ Les travaux d'information continueront, même sans Robert Aeberhard. Qu'en pensez-vous?

Personne n'est irremplaçable. On balaie mieux avec un nouveau balai qu'avec un ancien. C'est pourquoi je m'abstiendrai de donner de «bons conseils» à mon successeur. Et pourtant:

L'activité d'information et de propagande est une tâche fascinante. Elle donne une grande expérience vécue, si l'on peut travailler en cherchant des objectifs, si chacun peut clairement voir quels ils sont, si l'on peut discerner les relations complexes entre les choses, si les intentions sont déterminables et enfin si l'ensemble de la politique peut être défini. ▲

Interview: Heinz W. Müller

ACO, c'est exactement ce qu'il vous faut pour des lits de protection civile.

Venez voir notre stand d'exposition.

ils sont adaptés à leur fonction: les nouveaux lits COMODO superposables correspondent à toutes les exigences de la protection civile.

leur matériel est adéquat: construction en tubes d'acier rigides munis d'un système de fixation par fiches permettant une utilisation variée. Garniture de lit individuelle interchangeable.

ils sont conformes aux prescriptions de l'OFPC: à l'épreuve des chocs de 1atm. et subventionnés par l'OFPC.

ils sont intéressants pour les budgets: avec toute la gamme des services, y compris l'ensemble des conseils à la clientèle.

ACO équipe avantageusement les abris de PC.

Mobilier de protection civile ACO
Allenspach & Co. AG
8304 Wallisellen
Tél. 01 830 15 18

B&S

Volant détachable INFO-PC

Veuillez m'(nous) adresser s.v.p. des informations sur les lits de protection civile ACO superposables. Merci.

Nom: _____

Téléphone: _____

Adresse: _____

_____

Commune: _____